



## Appel à candidatures

### **TECHNICIEN(NE) Géoréférencement des données infrastructures**

**Consolidation et actualisation des données relatives aux infrastructures terrestres et marines du PNG dans un objectif de suivi du patrimoine en temps réel et de programmation des travaux et interventions de maintenance et d'entretien**

**Renfort Chargée de mission travaux  
au Parc national de Guadeloupe**

#### Emploi proposé

**Résidence administrative :** Siège du PNG à Montéran - Saint-Claude

**Position administrative :** Poste à temps plein de catégorie B ouverts aux agents contractuels de droit public – Accroissement temporaire – Art. L 332-22 (ex sexies) du code général de la fonction publique

**Modalité et durée de l'engagement :** CDD à temps complet pour une durée de 4 mois à 100 %

**Date de prise de poste souhaitée :** du 15 août au 15 décembre 2024

**Rattachements hiérarchiques :** Secrétariat général, N+1 Chargée de mission maîtrise d'ouvrage aménagements et travaux

#### Contexte et cadre général du poste

Le Parc national de la Guadeloupe est un établissement public qui couvre des espaces protégés parmi les plus riches et les plus emblématiques de la Guadeloupe. Septième parc national français, premier en milieu tropical, il a été créé par décret n°89-144 du 20 février 1989, et profondément réformé par le décret n°2009-614 du 3 juin 2009, en accordant une place majeure aux élus locaux et à leurs territoires en transition.

A ce jour, le Parc national de la Guadeloupe regroupe les espaces suivants :

Un cœur de parc (zone de protection maximale) de 21 000 hectares, soit :

- 17 300 ha du massif forestier de la Basse-Terre
- 3 200 ha dans le Grand Cul-de-Sac marin
- les parties terrestres des îlets Kahouanne et Tête-à-l'Anglais, Fajou, Christophe, Labiche, Carénage
- les marais Choisy et Lambis, la Pointe de la Grand Rivière à Goyaves
- les parties terrestres et marines des îlets Pigeon.

Une aire maritime adjacente de 130 000 hectares.

Une aire d'adhésion réunissant les 21 communes de la Guadeloupe qui entretiennent des liens écologiques avec les cœurs du Parc.

Depuis l'arrêté préfectoral du 3 mars 2015, ces communes peuvent adhérer à la charte de territoire, devenant ainsi « communes du Parc national ». Ce partenariat leur permet de bénéficier de l'expertise, de la valorisation, de l'accompagnement technique, des financements et de l'animation du Parc national. Chaque convention d'application de la charte fait l'objet d'une échéance triennale à compter de sa date de signature.

A ce jour 20 des 21 communes de l'aire optimale d'adhésion, adhèrent à la charte.

## Missions

Le technicien géoréférencement des données a pour mission de consolider et actualiser les données relatives aux infrastructures terrestres et marines du PNG dans un objectif de suivi du patrimoine en temps réel, et de programmation des travaux de maintenance et d'entretien des infrastructures existantes, de travaux neufs d'amélioration le cas échéant.

La gestion des infrastructures existantes est actuellement réalisée : soit en régie (par l'équipe des chargés d'entretien des espaces naturels), soit externalisée et confiée à des prestataires privés par une commande publique (marchés à bon de commande).

Les infrastructures terrestres existantes sont de différentes natures : carbets de pique-nique, escaliers, platelages, passerelles, voies d'eau, canaux, soutènements, échelles, cheminements en pierres, en béton.

Par ailleurs, la signalétique des traces et sentiers est constituée de panneaux de différents formats, implantés sur différents types de supports, dans un contexte topographique et géologique varié.

Les infrastructures marines sont essentiellement constituées de bouées, balises et mouillages forains écologiques.

Le PNG travaille avec l'outil Géotrek, composé d'un outil métier pour gérer les informations liées à la randonnée (tronçons, itinéraires, signalétique, etc.), d'un site internet (module public Rando Guadeloupe) et d'une application mobile. Cet outil constitue une base de données cartographique des infrastructures liées à la thématique randonnée du PNG.

L'inventaire terrestre a été réalisé en 2023, l'inventaire des infrastructures marines est à créer. Il s'agit à ce stade de compléter l'inventaire, et de créer une base de données géo-référencée exhaustive sur l'outil Géotrek.

Sous le pilotage de la chargée de mission maîtrise d'ouvrage aménagements et travaux, le technicien devra :

- Prendre connaissance de la documentation existante relatives aux infrastructures et à la signalétique, des contrats existants pour les travaux de maintenance et d'entretien des infrastructures du PNG,
- Prendre connaissance et maîtriser l'ajout d'informations dans l'outil Géotrek à partir des données terrain existantes ou à récupérer (via GPS ou smartphone). Un accompagnement interne pourra être programmé pour la prise en main de l'outil Géotrek,
- Créer les fiches type pour chaque nature d'ouvrage, afin de compiler les données essentielles (dans l'objectif de quantifier et chiffrer les travaux de maintenance et d'entretien, d'investissement le cas échéant),
- Organiser des sorties sur les secteurs ciblés, afin de compléter ou d'actualiser les données existantes,
- Participer au travail de présentation et d'appropriation de l'outil de suivi du patrimoine par les équipes du PNG, notamment pour ce qui concerne sa mise à jour en temps réel.

Pour mener à bien ses missions, le technicien travaillera en lien avec :

- Le responsable des chargés d'entretien des espaces naturels et des travaux,
- Le responsable des gardes-moniteurs, le technicien sport et nature
- les agents du développement local,
- ...

*A la demande de son manager, l'agent peut être amené à effectuer toute autre tâche, nécessaire et compatible avec ses fonctions, relevant du service.*

## Conditions d'exercice du service :

L'agent dispose des moyens bureautiques, informatiques, téléphoniques, des moyens de déplacements ainsi que d'autres moyens techniques nécessaires à sa mission. Le poste est basé au siège du Parc national à Saint-Claude, mais il faudra prévoir des déplacements fréquents sur les sites concernés par la mission.

COMPÉTENCES	N	D	*N Compétences nécessaires *D Compétences à développer
	Connaissance	■	■
Savoirs-Faire	■	■	Méthode et capacité de synthèse ■ Maîtrise des outils de bureautique classiques (Open Office) ■ Bonne condition physique et appétence pour le travail en extérieur ■ Autonomie
Savoir-être	■	■	Aptitude au travail en équipe ■ Capacité d'écoute ■ Aisance rédactionnelle et bonne expression orale

### MODALITÉS DE CANDIDATURE

Envoyer une lettre de motivation et curriculum vitae par voie électronique (sujet : recrutement TECHNICIEN GEO - RECRUTEMENT CDD)

Secrétaire Générale : **Mme Marie-Pierre TROPLENT**  
[marie-pierre.troplent@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:marie-pierre.troplent@guadeloupe-parcnational.fr)

Chargée de mission maîtrise d'ouvrage aménagements travaux : **Caroline BORG**  
[caroline.borg@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:caroline.borg@guadeloupe-parcnational.fr)

avec une copie à :  
[agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr)

Date limite de dépôt des candidatures : **14 juin 2024**  
Prise de poste souhaitée : **15 août 2024**

### MODE DE SÉLECTION

- Présélection sur dossier.
- Entretien avec un jury en direct ou par visioconférence

### LOCALISATION

Poste basé à Siège du PNG à Montéran - Saint-Claude - Guadeloupe.

### CONTACTS

**Pour les contacts administratifs :**  
Gestionnaires de l'unité des Ressources Humaines.  
[agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr)

0590 41 55 33

Informations sur le Parc national de la Guadeloupe

Tél. 0590 41 55 55

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr>

<http://www.parcsnationaux.fr>

Les lignes directrices de gestion de la mobilité du PNG :

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/offres-demploi-stages/lignes-directrices-de-gestion-relatives-la-mobilite>